



Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien

BUREAU NATIONAL

1, rue Vincent Auriol  
13617 Aix-en-Provence CEDEX 1

[bn@sncta.fr](mailto:bn@sncta.fr)

[www.sncta.fr](http://www.sncta.fr)

[@SNCTA](https://twitter.com/SNCTA)

Aix-en-Provence, le 2 octobre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans un article du 1<sup>er</sup> octobre 2025 intitulé « "Ça suffit !" : collision évitée, retards à répétition... Christian Estrosi veut remplacer les contrôleurs aériens par des militaires à l'aéroport de Nice », le journal Nice-Matin a relayé les propos de M. Christian ESTROSI souhaitant solliciter l'État français pour remplacer les contrôleurs aériens niçois par des militaires.

Le SNCTA ne peut laisser ces propos sans réponse tant ils renvoient à l'Histoire passée de la navigation aérienne française durant laquelle la mise en œuvre d'une telle proposition a conduit à une catastrophe aérienne et à un drame humain. Si ces propos ne peuvent être jugés comme sérieux par quiconque connaît les missions des contrôleurs aériens civils et militaires, ils témoignent de l'hystérisation de la couverture médiatico-politique actuelle visant à dénigrer de manière inacceptable et infondée le contrôle aérien français, quitte à émettre des propositions dangereuses susceptibles de porter gravement atteinte à la sécurité des vols.

Concernant l'incident grave survenu sur l'aéroport de Nice, le SNCTA constate, d'une part, que les contrôleurs aériens sont tenus au devoir de réserve et, d'autre part, que la direction générale de l'aviation civile et les Pouvoirs publics s'interdisent de commenter une enquête qui est en cours. En revanche, il n'est pas tolérable que ces silences permettent à d'autres acteurs de désigner le contrôle aérien comme responsable.

Aussi, le SNCTA :

- précise qu'il dispose de son côté d'un certain nombre d'éléments factuels qui ne pointent pas une responsabilité du contrôle aérien dans cet incident grave. Si les enquêtes en cours ne permettent pas de s'exprimer plus largement, il convient de souligner que le BEA a déjà évoqué certains points en ce sens [par voie de presse](#), sans présager de ses conclusions finales ;

- témoigne son soutien à l'ensemble des contrôleurs aériens de Nice dans une période difficile où les problèmes structurels qu'ils connaissent — en matière de sous-effectif (72 contrôleurs aériens pour 90 nécessaires), de retard technologique et de dialogue social dégradé — sont amalgamés avec cet incident grave les ayant profondément marqués et pour lequel ils sont improprement pointés du doigt ;

- rappelle le professionnalisme de l'ensemble des contrôleurs aériens français qui assurent la sécurité des vols dans l'espace aérien le plus dense d'Europe.

Le SNCTA appelle à ce que la liberté de la presse et l'expression politique s'inscrivent dans la nuance, la mesure et la responsabilité, indispensables aux questions traitant de la sécurité des vols.

Contact presse : [presse@sncta.fr](mailto:presse@sncta.fr) - 06 66 68 01 41